

Bioproduction : Besançon confirme sa place centrale dans les thérapies cellulaires

L'Etablissement français du sang de la région et l'écosystème Biovaliance ont ouvert les portes des infrastructures de la ville à l'occasion de la journée nationale de la bioproduction de biomédicaments, offrant un aperçu des capacités de recherche, d'innovation et de production développées sur le territoire.

Alors que la France cherche à renforcer ses capacités de production de biomédicaments, Besançon fait valoir ses atouts. La ville du Doubs a accueilli, jeudi 4 juin, la journée nationale de la bioproduction de biomédicaments, organisée par l'Etablissement français du sang (EFS) de Bourgogne-Franche-Comté et l'écosystème régional Biovaliance. Près de 90 participants - étudiants, chercheurs, cliniciens et entrepreneurs - se sont retrouvés à cette occasion au sein du bâtiment Bio Innovation, sur la technopole Temis Santé.

Le choix du lieu n'avait rien d'anodin. Conçu pour favoriser les synergies entre recherche académique, médecine et entreprises innovantes, ce bâtiment de 4.000 mètres carrés rassemble, entre autres, des équipes de l'Inserm, du CHU de Besançon, de l'Université Marie et Louis Pasteur et du Pôle des microtechniques, ainsi que des équipements de pointe dans les cellules souches, l'immunothérapie et les dispositifs médicaux. Une concentration de compétences qui illustre l'ambition du territoire : accélérer le passage de la recherche à l'application clinique et industrielle.

Combiner les expertises

Parmi les projets présentés figurait la thérapie cellulaire CAR IL-1RAP, développée au sein de l'unité mixte de recherche Right, basée sur une reprogrammation des lymphocytes T pour cibler les cellules leucémiques. Actuellement en phase préclinique, elle ouvre la voie à de nouvelles thérapies contre les cancers du sang et témoigne du potentiel de valorisation des travaux de recherche menés localement.

Autre exemple, le partenariat engagé entre Carla Biotherapeutics et CellQuest. Les deux sociétés travaillent à combiner leur expertise en ingénierie cellulaire et en technologies de production. « Besançon a cette singularité de ne pas seulement développer des traitements, mais aussi les outils qui permettent de les produire », souligne Hubert Méchain, directeur national de la bioproduction à l'EFS. Cette complémentarité s'appuie sur la proximité historique et géographique d'acteurs, dont font partie les entreprises issues du tissu microtechnique local.

Souveraineté sanitaire

Une dynamique que la région a choisi de structurer sous la bannière Biovaliance et qui gravite autour de ses deux principaux pôles de Dijon et Besançon. L'EFS Bourgogne-Franche-Comté qui héberge dans le chef-lieu du Doubs l'une des quatre plateformes nationales de bioproduction de médicaments innovants - spécialisée notamment dans les immunothérapies et la production de CAR-T cells - en est un des acteurs clefs.

Les visites organisées l'après-midi au sein de cette plateforme, ainsi que dans la PME voisine RD-Biotech - qui dispose d'une unité de production d'ADN plasmidique -, ont permis d'illustrer cette chaîne de valeur. Tout en évoquant, au passage, les enjeux portés par la filière : renforcer la souveraineté sanitaire de la France et arriver à la soutenabilité financière de ces thérapies innovantes. Des défis autour desquels « les savoir-faire technologiques et industriels développés à Besançon ont un rôle à jouer », estime Hubert Méchain.

Sarah George

Encadré(s) :

Biomédicaments : une production publique est-elle possible à Besançon ? <https://www.lesechos.fr/pme-regions/bourgogne-franche-comte/biomedicaments-une-production-publique-est-elle-possible-a-besancon-2045093>

Industrie pharmaceutique : « La France forme des chercheurs d'excellence, mais presque aucun nouveau médicament ne vient de chez nous. » <https://www.lesechos.fr/idees-debats/cercle/industrie-pharmaceutique-la-france-forme-des-chercheurs-dexcellence-mais-presque-aucun-nouveau-medicament-ne-vient-de-chez-nous-2226794>

© 2026 Les Echos. Tous droits réservés.

Le présent document est protégé par les lois et conventions internationales sur le droit d'auteur et son utilisation est régie par ces lois et conventions.

news-20260608-ECF-01902020503184